



L'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE, UN RICHE POTENTIEL DE PROSPÉRITÉ POUR LE QUÉBEC

ÉTUDE SUR LA PROSPÉRITÉ N° 3
DÉCEMBRE 2015

PROSPERITE
.QUEBEC

Une initiative du CPQ
www.cpq.qc.ca

#ProspéritéQC



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE	5
1. Contribution de l'immigration économique à la prospérité	6
2. Portrait de l'immigration économique au Québec	13
3. Enjeu main-d'œuvre : programmes Travailleurs qualifiés et Expérience Québec	18
4. Enjeu entrepreneuriat : programmes Entrepreneurs et Travailleurs autonomes	25
5. Enjeu investissements : programme Investisseurs	29
Conclusion et recommandations	37
Annexe	41

AVANT-PROPOS

La Campagne PROSPERITE.QUEBEC du Conseil du patronat du Québec (CPQ) a pour but de libérer le potentiel économique et social du Québec de façon responsable et durable, au profit de l'ensemble de la société. Ses actions visent à reconnaître et mettre de l'avant la contribution des entreprises et des entrepreneurs à la société, l'éducation économique et le dialogue entre le milieu des affaires et la population. Pour ce faire, la Campagne crée des tribunes où la prospérité est discutée et mise en valeur; elle présente ses bienfaits collectifs et elle cherche à influencer les différentes instances gouvernementales à prendre des décisions de façon à favoriser la prospérité du Québec.

La présente étude est la troisième de la Campagne PROSPERITE.QUEBEC et elle porte sur la contribution de l'immigration économique à la prospérité du Québec. L'économie du Québec doit affronter de nombreux défis. En matière de main-d'œuvre, les employeurs doivent faire face à un vieillissement de la population plus prononcé qu'ailleurs au Canada tandis que l'adéquation imparfaite entre la formation des travailleurs et les besoins du marché du travail tend à accentuer le manque de travailleurs qualifiés. Par ailleurs, malgré plusieurs réussites en entrepreneuriat, le Québec affiche un retard en ce qui a trait au développement d'entreprises. Finalement, les besoins d'investissements publics et privés augmentent rapidement, surtout en infrastructures. Comment l'immigration économique contribue-t-elle à relever ces trois grands défis?

INTRODUCTION

À l'instar des autres gouvernements dans le monde, le Québec offre des programmes d'immigration économique en vue d'accueillir des personnes pouvant contribuer positivement à son économie, axés notamment sur trois grands enjeux :

- ▶ la main-d'œuvre (disponibilité, qualification, spécialisation, etc.), pour qui les programmes Travailleurs qualifiés, de l'Expérience québécoise et Travailleurs temporaires sont offerts;
- ▶ l'entrepreneuriat (démarrage, croissance, diversification), soutenu par le programme Entrepreneurs et Travailleurs autonomes;
- ▶ l'investissement (financement d'initiatives et de projets publics et privés), auquel répond le programme Investisseurs.

L'étude comprend quatre parties. Premièrement, les aspects fondamentaux de la contribution de l'immigration économique à la prospérité sont présentés, au moyen d'une analyse de ses mécanismes d'impact, ainsi qu'une revue de littérature sur les diverses facettes de cette contribution.

Deuxièmement, un bref portrait de l'immigration économique au Québec est réalisé pour chacune des trois grandes catégories d'immigrants : travailleurs qualifiés, entrepreneurs et investisseurs.

Troisièmement, les programmes du Québec sont analysés sous différentes perspectives : leurs caractéristiques, leur positionnement et leurs résultats par rapport aux autres programmes. À ce sujet, un sondage de conseillers internationaux spécialisés en immigration a été réalisé pour recueillir leurs perceptions du côté de la demande en immigration, non seulement en ce qui concerne les programmes, mais aussi le Québec à titre de destination d'immigration.

Quatrièmement, les enjeux économiques de l'immigration sont abordés, en se basant sur une consultation d'organismes québécois impliqués en immigration et un sondage auprès des membres du CPQ.

Finalement, l'étude conclut en résumant les principaux constats et en présentant une série de recommandations en matière de politique d'immigration économique en vue d'en accroître son impact sur la prospérité du Québec.

MÉTHODOLOGIE

La présente étude s'appuie sur plusieurs recherches et analyses sur l'immigration économique, ainsi que sur des statistiques officielles portant sur ce type d'immigration et ses impacts. De plus, trois exercices de sondage séparés ont été entrepris, de manière à circonscrire un ensemble d'opinions relatives aux enjeux économiques de l'immigration ainsi qu'aux programmes susceptibles d'y contribuer.

Le premier sondage a été réalisé auprès d'une quinzaine de conseillers spécialisés en immigration, présents à la fois au Canada et à l'étranger, pour évaluer les conditions et les résultats de ces programmes, ainsi que l'attrait du Québec pour les immigrants économiques. Ces conseillers travaillent au quotidien dans l'appariement des demandes d'immigration avec l'offre internationale de programmes disposés à les recevoir, ainsi que l'attrait des pays hôtes. Tous ces spécialistes offrent les services d'immigration au Québec et au Canada, et aussi la possibilité d'immigrer aux États-Unis (80 % des répondants), en Europe ou dans les Caraïbes (47 %) et en Océanie (7 %). En moyenne, le conseiller type traite plus d'une centaine de dossiers (travailleurs qualifiés, entrepreneurs – incluant les transferts inter-compagnies – et investisseurs) par année. Environ sept répondants sur dix comptent plus de dix ans d'expérience en immigration économique.

Une enquête portant sur l'immigration économique et axée sur ces trois principaux enjeux économiques a été conduite auprès des membres du CPQ. Elle a été réalisée en ligne entre le 1^{er} et le 8 octobre 2015 et, au total, les réponses de 100 entreprises ont été validées, ces entreprises ayant un profil représentatif de celui des membres du CPQ¹.

Finalement, une consultation de plusieurs organismes engagés dans le domaine de l'immigration économique a également été effectuée².

1 Le questionnaire et les résultats consolidés se retrouvent en annexe électronique sur la page de l'étude sur www.cpq.qc.ca.

2 À titre d'exemple, Investissement Québec, Emploi-Québec, la Fondation de l'entrepreneuriat, l'Association des avocats spécialisés en immigration, ainsi que des intermédiaires financiers.

1. CONTRIBUTION DE L'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE À LA PROSPÉRITÉ

L'économie du Québec doit affronter de nombreux défis. En matière de **main-d'œuvre**, les employeurs doivent faire face à un vieillissement de la population plus prononcé qu'ailleurs au Canada tandis que l'adéquation imparfaite entre la formation des travailleurs et les besoins du marché du travail tend à accentuer le manque de **travailleurs qualifiés**. Par ailleurs, malgré plusieurs réussites en **entrepreneuriat**, le Québec affiche un retard en ce qui a trait au développement d'entreprises³. Finalement, les besoins d'**investissements** publics et privés augmentent rapidement, surtout en infrastructures. Comment l'immigration économique contribue-t-elle à relever ces trois grands défis?

³ Voir notamment le *Bulletin de la prospérité du Québec* 2015, pp. 45-46, disponible sur www.cpg.qc.ca.

Cette section, qui présente une revue des principaux écrits récents en la matière, propose une réponse en trois volets à cette question :

- a) sans prétendre régler d'un coup les problèmes économiques d'une province ou d'un pays, l'immigration d'individus aux profils recherchés peut entraîner des conséquences positives pour le marché de l'emploi, l'entrepreneuriat et les investissements;
- b) les résultats économiques de l'immigration dépendent fondamentalement des caractéristiques socio-économiques des immigrants, du contexte particulier du pays d'accueil, ainsi que de la qualité et de la rapidité de leur intégration à leur société d'accueil;
- c) en revanche, un mauvais appariement des besoins économiques avec les types d'immigrants reçus pourrait être néfaste, aussi bien pour ces immigrants que pour le pays qui les reçoit.

IMPACT ÉCONOMIQUE DES TROIS TYPES DE PROGRAMMES

En principe, l'immigration économique est un ensemble de politiques, de programmes et de processus par lesquels un pays accueille des individus susceptibles de contribuer activement et positivement à sa prospérité future. Au Québec, trois grandes catégories d'immigrants économiques se différencient fondamentalement selon la nature de l'impact économique qu'ils devraient générer :

Travailleurs qualifiés : Ces individus comblent divers besoins de main-d'œuvre et leur impact économique consiste principalement en valeur :

- 1) du travail réalisé (et donc, la rémunération versée);
- 2) des profits générés par les entreprises;
- 3) des impôts nets dégagés en raison de ce travail;
- 4) les dépenses en biens et services de ces individus et de leurs familles.

Entrepreneurs : Les bons entrepreneurs concrétisent des projets d'entreprise et créent de l'emploi; de plus, ils réalisent des profits et paient des taxes et des impôts. Un bon entrepreneur va produire de la richesse économique et en distribuer, en plus de renforcer le tissu social et culturel des communautés où son entreprise s'établit.

Investisseurs : Dans la perspective du programme du Québec, les immigrants-investisseurs peuvent créer de la richesse d'au moins deux façons :

- 1) par l'entrée nette de fonds venant de l'étranger à très faible coût, ce qui permet le financement de projets de PME et d'autres programmes;
- 2) par les dépenses des familles en achats immobiliers et biens durables, sans parler de la consommation courante. Cela étant, il existe différentes configurations de programmes d'immigrants-investisseurs dans le monde, lesquels peuvent permettre de générer des impacts variables pour les immigrants et pour le pays d'accueil.

Afin d'établir de façon plus précise la nature et l'ampleur des effets constatés de l'immigration économique, la section suivante propose un tour d'horizon des recherches économiques récentes qui se sont penchées sur la question, notamment au Canada.

LES IMPACTS MACROÉCONOMIQUES DE L'IMMIGRATION

La contribution de l'immigration à la prospérité économique n'est pas unidimensionnelle; les effets peuvent être positifs pour certains – ou à certains égards – mais négatifs pour d'autres personnes ou d'autres dimensions de l'économie. Ils dépendent non seulement du nombre d'immigrants, qui ne représente, somme toute, qu'une faible fraction de la population active, mais également de leurs caractéristiques. L'important est donc essentiellement de comprendre dans quelles conditions et circonstances cette contribution est la plus importante.

Sur le plan canadien, dans un article publié en 2011, Fougère et al.⁴ concluent qu'une politique d'immigration qui vise les travailleurs étrangers hautement qualifiés **stimule la productivité du travail et accroît la capacité productive** de l'économie canadienne.

Dans un article du *British Journal of Industrial Relations* publié en 2013, Dungan et al.⁵ tirent des conclusions similaires. À l'aide d'un modèle macroéconomique de l'économie canadienne, les auteurs estiment l'effet de l'arrivée de 100 000 immigrants de plus au Canada chaque année entre 2012 et 2021, par rapport à la situation actuelle d'environ 250 000 immigrants par année. Leur modèle prédit que cette immigration serait associée à une **hausse du PIB réel** (2,3 % en 2021), mais à une **légère baisse du PIB par tête**. Le chômage ne serait pas touché puisque la contribution de l'immigration à l'augmentation de la demande agrégée compenserait le fait que, initialement, ces nouveaux immigrants seraient en recherche d'emploi.

Dans leur modèle de simulation, Dungan et al. supposent que la productivité des nouveaux arrivants est moindre que celle des travailleurs nés au Canada, une hypothèse reliée aux difficultés d'intégration des immigrants récents. En supposant que les immigrants sont aussi productifs que les natifs, ils estiment alors que le PIB par tête à la fin de la période de 10 ans n'aurait non pas diminué, mais plutôt augmenté à la suite de la nouvelle immigration.

4 Maxime Fougère, Simon Harvey et Bruno Rainville. « Would an Increase in High-Skilled Immigration in Canada Benefit Workers? », dans *Economics Research International*, vol. 11, art. ID 171927, 2011.

5 Peter Dungan, Tony Fang et Morley Gunderson. « Macroeconomic Impacts of Canadian Immigration: Results from a Macro Model », dans *British Journal of Industrial Relations*, vol. 51, no 1, p. 174-195, mars 2013.

L'IMPACT DE L'IMMIGRATION SUR L'ENTREPRENEURIAT ET L'INNOVATION

Dans une recension de littérature publiée en 2014 et intitulée *The wider economic impacts of high-skilled migrants: a survey of the literature for receiving countries*⁶, Max Nathan conclut que les études américaines démontrent clairement les **répercussions positives de l'immigration de travailleurs qualifiés sur les activités d'innovation et sur l'entrepreneuriat**, surtout dans les domaines de la science et des technologies.

Ce même constat est aussi repris dans une seconde synthèse de l'impact de l'immigration sur l'innovation, aussi publiée en 2014. Nong Zhu, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), confirme l'existence d'une **relation positive entre l'immigration économique et l'innovation**⁷. En particulier, l'entrée d'immigrants qualifiés et d'étudiants internationaux des cycles supérieurs contribuerait à l'augmentation des taux d'innovation dans le pays d'accueil par différents mécanismes, dont le rôle des travailleurs qualifiés dans une économie fondée sur le savoir; les effets de l'offre et de la demande d'investissement direct étranger sur les travailleurs qualifiés et sur l'internationalisation de l'innovation; les complémentarités entre les immigrants et les travailleurs natifs. L'auteur conclut qu'une politique novatrice en matière d'immigration devrait être **combinée à des politiques visant l'intégration socio-économique** des immigrants afin qu'ils puissent contribuer à l'économie à leur plein potentiel et que leurs qualifications soient reconnues à leur juste valeur.

Observant le comportement de seize industries manufacturières en Allemagne, au Royaume-Uni et en France, Fassio et al. de l'European University Institute (EUI)⁸ concluent également qu'une main-d'œuvre composée d'immigrants hautement qualifiés a des impacts positifs sur l'innovation et la productivité. Cet effet positif varie bien sûr selon les secteurs d'activité. Selon ces auteurs, l'arrivée de travailleurs étrangers hautement qualifiés aura un impact positif dans le domaine des hautes technologies. Par contre, l'impact sur l'innovation de l'immigration de travailleurs étrangers peu qualifiés serait en fait négatif, tant dans les secteurs de faibles technologies que de hautes technologies.

Dans une étude publiée en avril 2015, Fairlie et al.⁹ s'intéressent plus particulièrement aux compétences entrepreneuriales des immigrants. D'après leurs résultats, les entreprises détenues par des immigrants auraient tendance à **exporter davantage** que les entreprises détenues par les natifs. Cela peut être imputable au fait que les entrepreneurs immigrants ont des réseaux d'affaires plus élargis – par exemple, dans leur pays natal – et qu'ils partagent avec d'autres parties du monde la même langue ou les mêmes traits culturels.

Enfin, Nathan et Lee¹⁰ font état de ce qu'ils appellent le « **bonus à la diversité** », et avancent l'idée que la diversité culturelle est une richesse économique. Sur la base de leurs analyses utilisant un échantillon de 7 600 firmes qui menaient des opérations à Londres entre 2005 et 2007, ils concluent que les firmes ayant une plus grande diversité dans leur équipe de gestion seront plus enclines à introduire de nouveaux produits et auront plus de facilité à percer les marchés internationaux, et que le statut d'immigrant est associé à plus d'entrepreneuriat.

6 Max Nathan. « The Wider Economic Impacts of High-Skilled Migrants: a Survey of the Literature for Receiving Countries », dans *IZA Journal of Migration*, Springer, vol. 3(1), p. 1-20, décembre 2014.

7 Nong Zhu. *Synthèse de la littérature sur l'impact de l'immigration sur l'innovation*, ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2014.

8 Claudio Fassio, Fabio Montobbio et Alessandra Venturini. *Do native and migrant workers contribute to innovation? Patents dynamic in France, Germany and the UK*, European University Institute, EUI Working Paper, RSCAS, 2015/41 Migration Policy Centre, 2015.

9 Robert W. Fairlie et Magnus Lofstrom. *Immigration and Entrepreneurship*, CESifo Working Paper Series, 5298, CESifo Group Munich, 2015.

10 Max Nathan et Neil Lee. « Cultural Diversity, Innovation, and Entrepreneurship: Firm-level Evidence from London », dans *Economic Geography*, vol. 89, n° 4, p. 367-394, octobre 2013.

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES DES IMMIGRANTS-INVESTISSEURS

Les immigrants-investisseurs se distinguent du reste des immigrants par leur contribution financière alors que ceux d'autres catégories économiques sont admis en fonction de leurs compétences ou bien de la solidité de leur projet d'affaires pour ce qui est des immigrants-entrepreneurs.

Qui sont ces immigrants-investisseurs? Et d'où viennent-ils?

Au Canada, une enquête a été réalisée en 2010 par Ware et al.¹¹ auprès de 107 familles d'immigrants-investisseurs qui portait sur leurs caractéristiques socio-économiques, ainsi que leurs activités personnelles et économiques au Canada. Environ neuf familles sur dix avaient acheté une maison ou un appartement au Canada et 80 % d'entre elles participaient à des activités philanthropiques. En moyenne, on comptait 1,6 enfant par famille et 90 % des enfants allaient à l'école au Canada. L'âge du requérant principal se situe entre 40 et 49 ans dans la majorité des cas. Depuis leur arrivée, ils avaient acquis des actifs significatifs au pays, soit plus de 100 000 \$ pour 91 % des cas et plus de 1 M\$ dans 28 % des cas. Environ 55 % étaient travailleurs autonomes, dont 30 % étaient actifs au pays et 12 % avaient investi plus de 1 million de \$ dans des actifs d'affaires.

Sur le plan international, selon le Economic Intelligence Unit, les principaux pays d'origine de ces millionnaires et milliardaires dits « HNWI » (*high net worth individuals*) qui émigrent par l'entremise de tels programmes sont la Chine (76 200 pour la période 2003-2013), l'Inde (43 400), la France (31 700), l'Italie (18 600) et la Russie (14 000)¹². Ils se dirigent principalement vers le Royaume-Uni, Singapour, les États-Unis et l'Australie – le Canada étant la sixième destination la plus prisée. Ainsi, plusieurs nations mettent en place des programmes de résidence et de citoyenneté pour les attirer.

Selon cette même publication, l'une des tendances de fond est la perception qu'ont ces individus d'eux-mêmes à titre de « citoyens du monde », un changement qui est en accélération et incite les riches à envoyer leurs enfants à l'étranger pour les études. Un autre facteur est la réglementation au sens global, ce qui incite les HNWI à choisir un pays selon sa facilité de faire des affaires. Dans l'ordre, ces migrants citent comme principales motivations à émigrer de meilleures occasions d'affaires, la liberté de voyager et un environnement fiscal et réglementaire favorable. Quant à leurs raisons de déménagement, les premiers facteurs cités sont l'amélioration de la qualité de vie, un environnement physique plus sûr et la recherche de meilleures conditions pour leurs enfants.

Malgré ces motivations, les immigrants tendent aussi à choisir leur nouveau pays selon le programme de citoyenneté plutôt que sur la base de ses mérites économiques ou sociaux. Ainsi, près de 80 % indiquent des exigences de fonds propres favorables pour obtenir la citoyenneté comme un facteur important dans le choix de leur pays, tandis que près des trois quarts affirment que l'accès à un large éventail de clients est un facteur important dans leur choix. Parmi ceux qui ont réussi à migrer vers le pays de leur choix, plus de 80 % ne constatent aucun inconvénient inattendu à la suite de leur relocalisation. Entre autres, l'amélioration de la qualité de vie a été réalisée pour la presque totalité d'entre eux. Néanmoins, plusieurs d'entre eux éprouvent des difficultés liées à la transition culturelle et sociale. Entre autres, 56% des répondants ont indiqué vouloir revenir dans leur pays d'origine un jour.

11 Roger Ware, Pierre Fortin et Pierre-Emmanuel Paradis. *The Economic Impact of the Immigrant Investor Program in Canada*, Analysis Group, 2010.

12 Economic Intelligence Unit. *The Wealthy Migrant*, 2015.

Par ailleurs, les économistes ne s'entendent pas sur les retombées économiques de cet ancien programme fédéral, dont les paramètres sont semblables à l'actuel programme québécois. Lors de son abolition, une évaluation réalisée par le gouvernement canadien et portant sur plusieurs cohortes d'investisseurs rapportait que ceux-ci gagnaient de 12 000 \$ à 20 000 \$ de moins en revenu d'emploi que la moyenne canadienne¹³. Toutefois, l'impact économique du programme des immigrants-investisseurs au Canada en 2009 a été évalué par les économistes Ware et al., qui ont conclu que ce programme constituait clairement une initiative économique positive¹⁴. Selon leurs estimations, le programme générerait annuellement une contribution nette de 1,9 à 2 milliards de dollars pour l'économie canadienne, découlant principalement de l'acquisition d'actifs de valeur par les immigrants-investisseurs, et aussi des avantages financiers nets liés à l'administration du programme.

D'où vient une telle différence de résultats? Tout simplement des perspectives différentes de ces deux analyses et du fait que les immigrants-investisseurs sont typiquement bien nantis ou même indépendants de fortune. Cela étant, leurs revenus proviennent beaucoup moins d'emplois et bien plus de rendements nets sur les investissements, lesquels sont souvent réalisés ailleurs qu'au Canada¹⁵. Par conséquent, ce sont des familles dépensant beaucoup plus que la moyenne en biens durables et en consommation discrétionnaire.

Aux États-Unis, un programme d'immigrants-investisseurs a été créé en 1990 afin d'accorder la carte verte¹⁶ à toute personne qui investit 1 M\$ dans une activité nouvelle ou existante et qui démontre que son investissement créera au moins 10 emplois directs. Ces investisseurs sont communément appelés « investisseurs EB-5 ». Dans des zones où le taux de chômage est supérieur à une fois et demie la moyenne nationale ou dans des zones rurales (Targeted Employment Area ou TEA), l'investissement minimum est réduit à 500 000 \$. Il est estimé que les dépenses globales dans le cadre du programme EB-5 ont contribué de l'ordre de 3,6 G\$ au PIB américain¹⁷ et ont soutenu 41 000 emplois lors de l'exercice fiscal 2013¹⁸. Les dépenses des investisseurs ont généré également 520 M\$ en recettes fiscales pour le gouvernement fédéral et 285 M\$ pour les États et les autorités locales. Le secteur de la construction a obtenu la part du lion de cette contribution avec 1,7 G\$ et 10 020 emplois.

De 2010 à 2013, les dépenses associées à l'EB-5 ont soutenu en moyenne 29 000 emplois par année et ont contribué de l'ordre de 2,4 G\$ au PIB américain en moyenne. Quant aux recettes fiscales générées, la moyenne sur la même période atteint 328 M\$ par année au palier fédéral et 192 M\$ au palier sous-fédéral. L'impact du programme est plus important que ce qui a été prévu initialement grâce au nombre plus élevé d'investisseurs qui y ont participé.

13 Citoyenneté et Immigration Canada, *IMDB 2008 Immigration Category Profiles Business Immigrants – Investors, Findings from the Longitudinal Immigration Database (IMDB)*, mars 2012.

14 À ce moment, les trois principales conditions pour bénéficier du programme étaient de posséder un avoir net tous pays confondus d'au moins 800 000 \$, d'engager un investissement de 400 000 \$ sans intérêt pendant cinq ans et démontrer de l'expérience adéquate dans le milieu des affaires et en gestion.

15 *Business Immigrants – Investors, Findings from the Longitudinal Immigration Database (IMDB)* http://www.cic.gc.ca/english/pdf/pub/imdb/INV_3.pdf

16 Green Card ou l'équivalence de la résidence permanente au Canada.

17 *The Economic Impact and Contribution of the EB-5 Immigration Program 2013*. Commissioned by Invest In the USA (IIUSA), K. David Andersson, President, https://iiusa.org/blog/wp-content/uploads/2015/05/Economic-Impacts-of-the-EB-5-Immigration-Program_2013_FINAL-web.pdf

18 Incluant les impacts directs, indirects et induits.

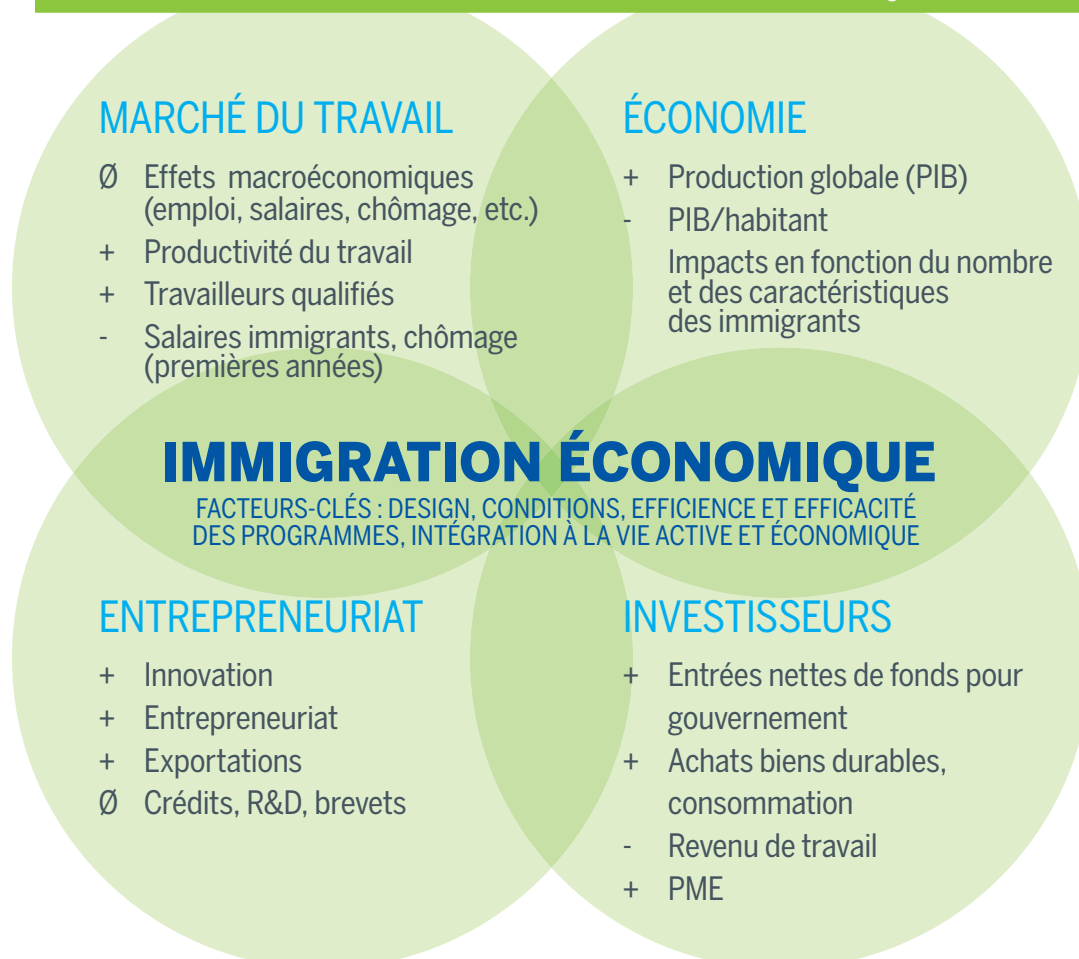
En somme, l'immigration économique est porteuse de plusieurs effets positifs sur l'économie, notamment en matière de productivité, d'innovation et sur les exportations. Il importe toutefois de bien comprendre ces résultats. Certains ont un regard critique sur l'immigration, affirmant par exemple que : « [...] l'impact économique de l'immigration est assez faible. Il ne faut donc pas compter sur elle pour résoudre les problèmes économiques »¹⁹. En réalité, les effets de l'immigration sont plutôt difficiles à observer sur le plan macroéconomique, principalement parce qu'il s'agit de petits nombres de nouveaux arrivants dans l'ensemble de la population active. Cependant, les cohortes d'immigrants aux qualifications favorables, au profil économique avantageux et bénéficiant d'efforts appréciables d'intégration apportent une contribution positive à leur pays d'accueil. De plus, même si la contribution d'une année donnée peut sembler marginale, l'effet cumulatif de nouvelles cohortes au fil des années et des décennies représente un potentiel certain à long terme.

Au-delà des bénéfices économiques, un autre élément important qu'il ne faut pas perdre de vue dans tout ce débat est l'aspect humain et les immigrants eux-mêmes qui cherchent à améliorer leur niveau de vie en quittant leur pays d'origine.

Le graphique 1.1 résume la nature et le sens des impacts de l'immigration économique, ainsi que les deux facteurs-clés ayant une influence déterminante sur la matérialisation ou non de ces effets.

GRAPHIQUE 1.1

SYNTHÈSE DES IMPACTS DE L'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE



19 Source : Brahim Boudarbat et Gilles Grenier. *L'impact de l'immigration sur la dynamique économique au Québec*, CIRANO, 2014.

2. PORTRAIT DE L'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC

Cette section dresse un bref portrait statistique de l'immigration économique au Québec²⁰.

Au cours de la période 2004-2013, le Québec a accueilli près de 485 000 immigrants, toutes catégories confondues, ce qui représente 19 % du total admis au Canada. Notons à titre de comparaison que la population du Québec représente 23 % de la population canadienne. Depuis cinq ans, le nombre total moyen d'immigrants reçus est passé à 52 400 par an, comparativement à 44 500, de 2004 à 2008.

Les immigrants économiques constituent près de deux tiers de ces immigrants, soient 319 400 depuis 2004. Le nombre de ces derniers a augmenté de 46 600 au cours de la période 2009-2013 comparativement à cinq années plus tôt (graphique 2.1)²¹. Parmi ces nouveaux arrivants, 90 % sont des travailleurs qualifiés et 8 % des gens d'affaires, qu'ils soient des investisseurs ou des entrepreneurs et des travailleurs autonomes (graphique 2.2)²².

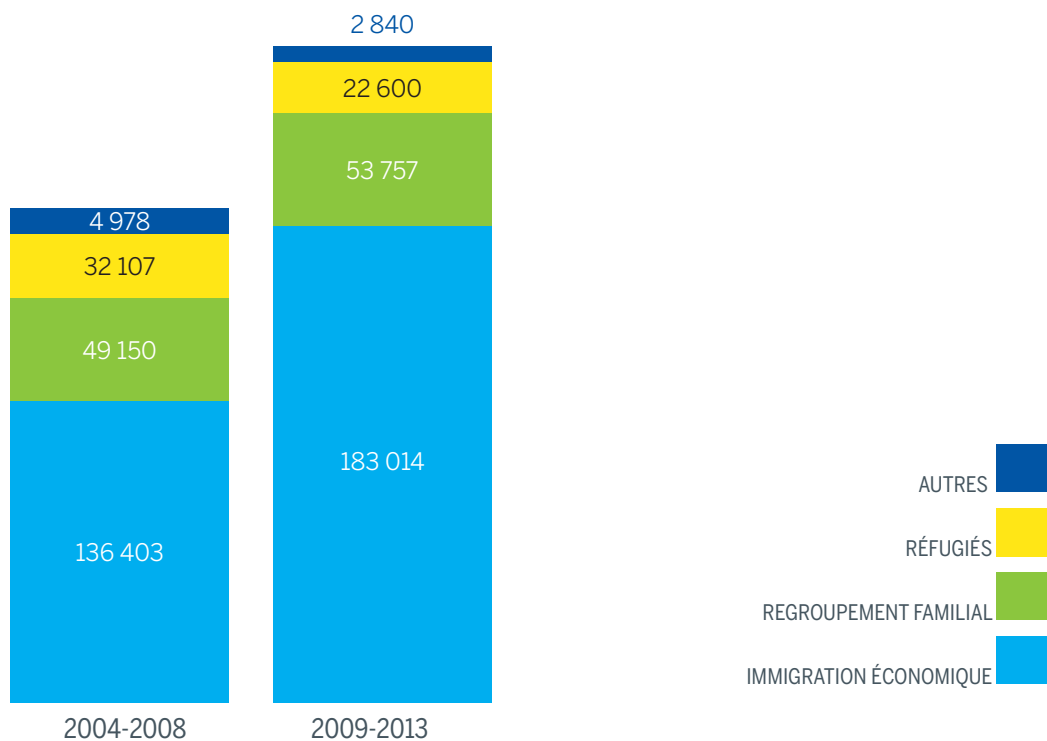
20 Toutes les données qui suivent proviennent de *Recueil de statistiques sur l'immigration et la diversité au Québec* du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) parue en novembre 2014 : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/STA_ImmigrDiversite_Politique.pdf.

21 Dans la publication du MIDI, ces données proviennent du tableau 11, p. 25.

22 *Ibid.*, tableau 13, p. 29.

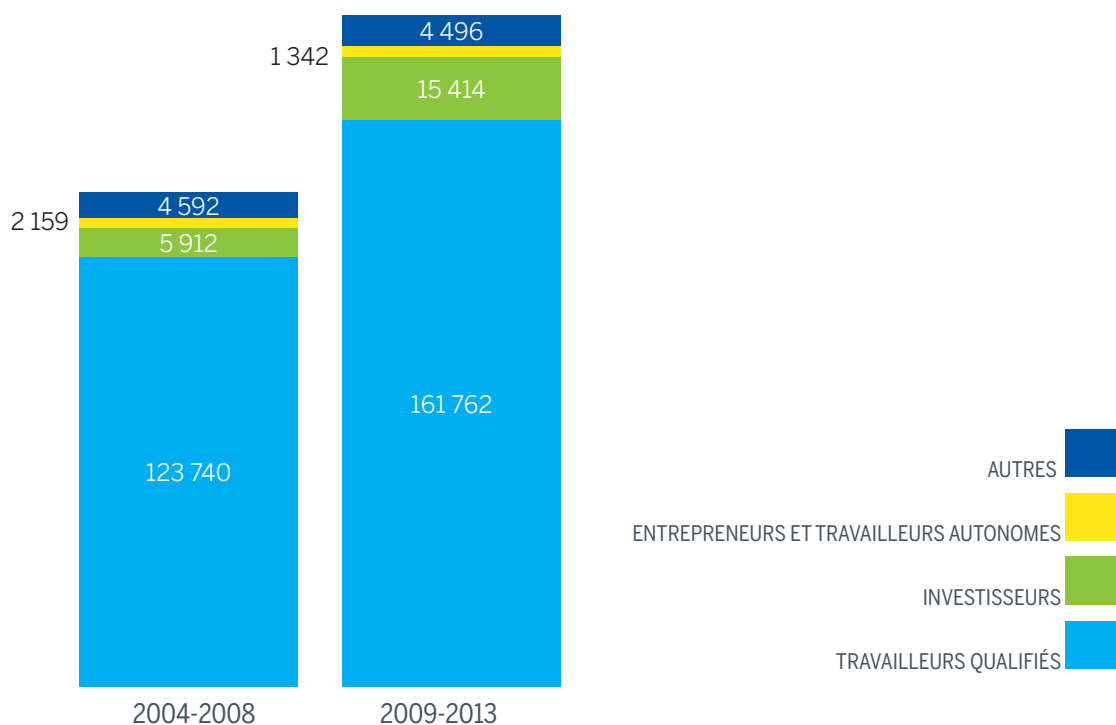
GRAPHIQUE 2.1

NOMBRE TOTAL D'IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC PAR CATÉGORIE²³



GRAPHIQUE 2.2

RÉPARTITION DES IMMIGRANTS ÉCONOMIQUES PAR CATÉGORIE, 2004-2008 ET 2009-2013

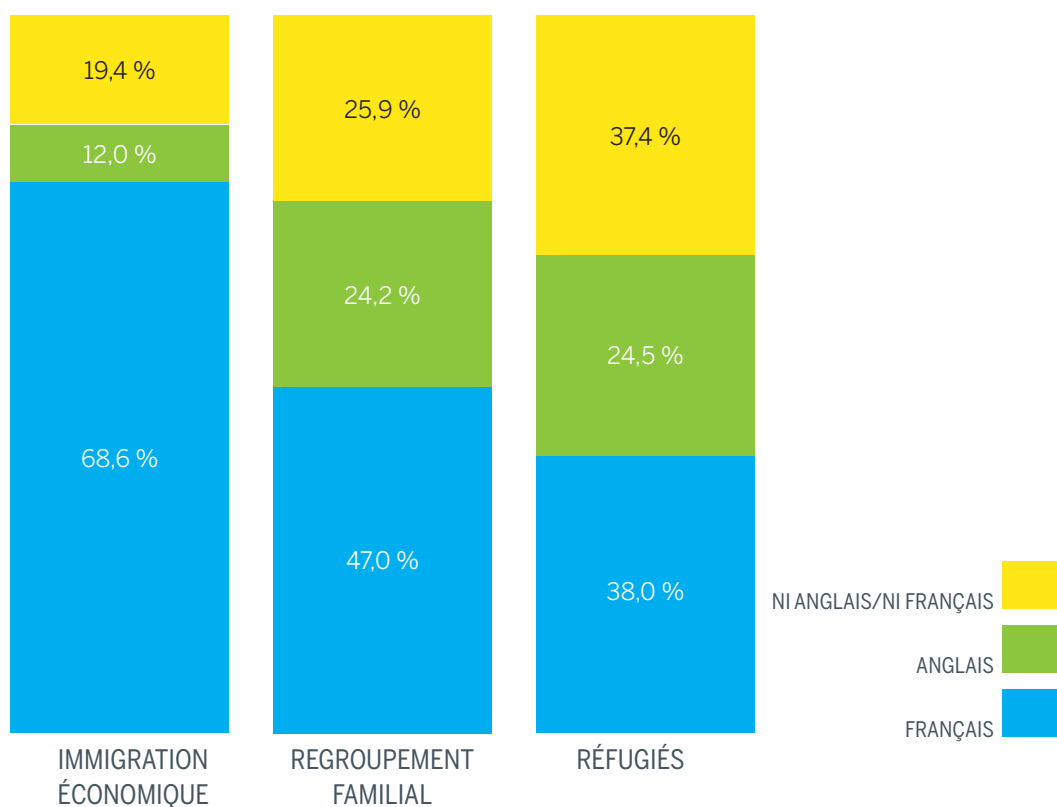


²³ La catégorie « autres » inclut les parents aidés, les aides familiaux et d'autres immigrants économiques.

En moyenne, les immigrants économiques ont une connaissance du français et des années de scolarité plus grandes que celles des autres catégories d'immigrants. En particulier, près de 69 % des immigrants économiques durant la période 2004-2013 connaissaient le français, contre 47 % pour le regroupement familial et 38 % des réfugiés (graphique 2.3)²⁴. Quant à la scolarité, 44 % des immigrants économiques avaient 17 années de scolarité ou plus, comparativement à 18 % pour toutes les autres catégories réunies²⁵.

GRAPHIQUE 2.3

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS PAR CATÉGORIE D'IMMIGRANT, 2004-2013



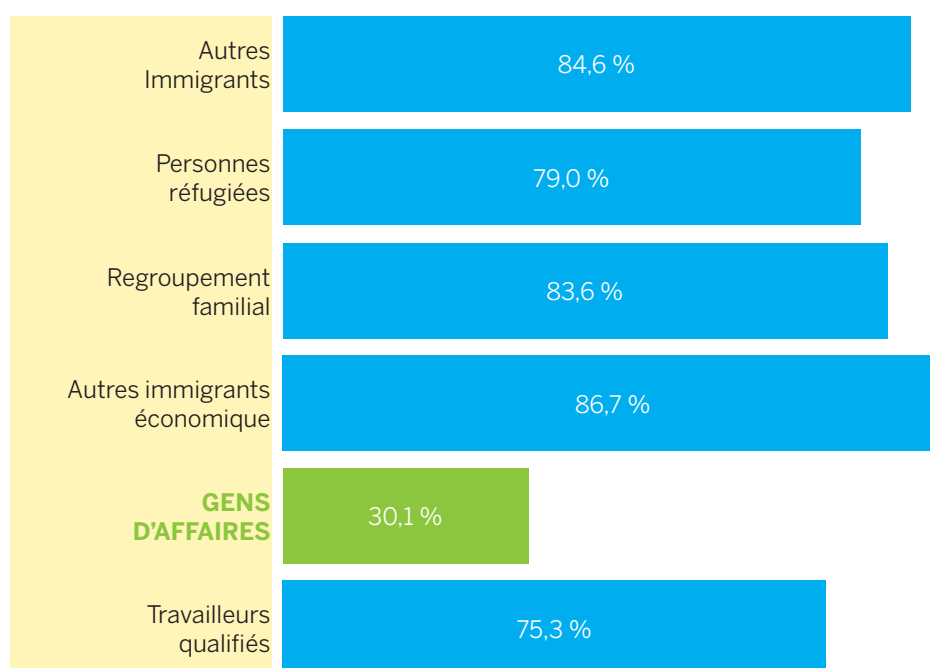
24 Ibid., tableau 21a, p. 46.

25 Après répartition des individus pour lesquels l'information n'était pas disponible.

Le taux de présence au Québec des travailleurs qualifiés admis entre 2003 et 2012 n'était que de 75% en 2014. Les gens d'affaires admis entre 2003 et 2012 affichaient pour leur part un taux de rétention de 30 %, de loin inférieur à celui des autres catégories d'immigrants (graphique 2.4)²⁶. Parmi tous les immigrants économiques présents au Québec, environ 80% étaient localisés dans la grande région de Montréal.

GRAPHIQUE 2.4

RÉTENTION AU QUÉBEC EN 2014 DES IMMIGRANTS REÇUS ENTRE 2003 ET 2012



26 *Ibid.*, note 8 : graphique 23, p. 54.

Les niveaux d'immigration au cours des prochaines décennies auront des impacts déterminants sur la population en âge de travailler (20-64 ans) et le ratio de dépendance projeté (nombre de personnes de 0 à 19 ans et de personnes de 65 ans et plus à la population de 20 à 64 ans) pour le Québec. Advenant une immigration de 40 000 personnes par an d'ici 2061, la population en âge de travailler atteindrait 4,9 millions de personnes, comparativement à 5,8 millions avec 70 000 immigrants par année²⁷. Le ratio de dépendance pourrait varier entre 97 % et 92 % selon ces deux volumes possibles d'immigration (tableau 2.1)²⁸.

TABLEAU 2.1

IMPACT DES NIVEAUX D'IMMIGRATION PROJETÉS POUR 2061 SUR LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER ET LE RATIO DE DÉPENDANCE DU QUÉBEC

	PROJECTION 2061	
	40 000	70 000
Nombre d'immigrants reçus par année durant la période 2011-2061	40 000	70 000
Population en âge de travailler	4,9 M	5,8 M
Ratio de dépendance	97 %	92 %

²⁷ *Ibid.*, graphique 10, p. 21.

²⁸ *Ibid.*, graphique 12, p. 23.

3. ENJEU MAIN-D'ŒUVRE : PROGRAMMES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS ET EXPÉRIENCE QUÉBEC

DESCRIPTION DES PROGRAMMES

Programme régulier des travailleurs qualifiés : Ce programme vise à attirer des personnes qui possèdent une formation et des compétences professionnelles qui faciliteront leur intégration au marché du travail québécois. Les facteurs d'employabilité des candidats et les besoins en main-d'œuvre guident la définition des paramètres du programme. Les critères de sélection et la pondération qui s'y rattachent sont modifiés périodiquement afin de répondre adéquatement aux besoins du marché du travail québécois et aux préoccupations d'ordre linguistique, démographique et culturel. Une priorité est accordée au français dans la sélection des travailleurs qualifiés.

Au printemps 2015, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) a annoncé qu'un nouvel outil sécurisé serait mis en ligne, en vue de permettre aux candidats souhaitant présenter une demande de remplir et transmettre leur demande en ligne et de suivre son traitement en temps réel. Le Québec envisage également d'implanter un système de gestion des demandes d'immigration s'appuyant sur la « déclaration d'intérêt », comme il en existe actuellement en Australie, en Nouvelle-Zélande et, depuis cette année, au Canada avec le programme « Entrée Express ». L'implantation devrait avoir lieu au début de 2016. Ce système vise à accélérer le processus de sélection et permettre la participation des employeurs et des instances territoriales au processus d'immigration et, ainsi, assurer un meilleur arrimage avec les besoins de main-d'œuvre en région. Un candidat qui choisit de « déclarer son intérêt » en présentant une demande en ligne et qui satisfait à un nombre limité de critères d'accès fera partie d'une banque de candidatures. Les personnes les plus aptes à répondre aux besoins du Québec seraient alors invitées à déposer une demande formelle d'immigration, selon un ordre de priorité établi.

Programme de l'expérience québécoise (diplômés du Québec ou travailleurs étrangers temporaires spécialisés) : Ce programme s'adresse aux personnes qui se sont familiarisées avec la vie au Québec et qui souhaitent s'y établir. Les personnes qui ont travaillé au Québec ou qui ont obtenu un diplôme d'une institution d'éducation québécoise et qui souhaitent s'établir en permanence au Québec peuvent être admissibles à présenter une demande dans cette catégorie. La demande peut être faite à partir du Québec, pendant que le candidat a un statut temporaire approprié. Ce programme reconnaît les avantages pour le Québec de sélectionner des candidats qui ont passé du temps au Québec à poursuivre leurs études ou une carrière professionnelle. Il reconnaît leur contribution à l'économie québécoise et le fait qu'ils ont possiblement créé des liens étroits avec la société.

ADÉQUATION, ENJEUX ET PROGRAMMES

Les organismes interrogés ont souligné l'importance pour les entreprises de pouvoir disposer de la meilleure main-d'œuvre possible, notamment compte tenu du vieillissement de la population et des enjeux économiques qui y sont associés, dont la hausse du ratio de dépendance, l'augmentation des coûts de santé, les besoins en main-d'œuvre qualifiée et les pressions résultantes sur les finances publiques.

À l'heure actuelle, les programmes d'immigration des travailleurs qualifiés et temporaires permettent d'atténuer en partie ces tensions économiques par un accès accru à des gens qualifiés de l'étranger. En plus de pourvoir des postes qui ne peuvent pas l'être par des Canadiens, cela contribue à l'essor des entreprises.

Selon le sondage des membres du CPQ, 84 % des répondants comptent un ou plusieurs travailleurs immigrants parmi leurs employés ou leurs dirigeants. Plus de huit répondants sur dix considèrent qu'une des raisons les ayant poussés à engager des travailleurs immigrants est qu'ils présentent un meilleur profil d'emploi, tandis que 27 % affirment ne pas avoir trouvé de travailleur québécois qualifié pour l'emploi, et 15 % indiquent que cela découle d'une politique interne de recrutement de travailleurs immigrants.

En général, l'apport global des travailleurs immigrants est perçu comme étant égal ou supérieur aux attentes des entreprises québécoises. Sur une échelle de 1 (très inférieur aux attentes) à 5 (très supérieur aux attentes), les répondants accordent à leurs employés immigrants une note moyenne de 3,5. Spécifiquement, deux entreprises sur trois considèrent que leur performance est conforme aux attentes et une sur quatre l'estime supérieure aux attentes. Pour l'ardeur au travail, 57 % des entreprises estiment qu'elle est conforme aux attentes, 31 % la disent supérieure et 9 % la considèrent comme très supérieure. Quant à l'attitude des travailleurs immigrants, 50 % des entreprises la trouvent conforme aux attentes et 39 % la jugent supérieure.

Pour 70 % des employés immigrants, il s'agit de leur premier emploi au Canada. Selon une majorité de répondants, l'intégration des nouveaux arrivants au sein des entreprises québécoises ne pose grosso modo pas de problème. C'est surtout le cas concernant la relation avec les supérieurs et les collègues, où la quasi-totalité des répondants croit que l'intégration sur ce plan est facile ou très facile.

Les opinions des dirigeants d'entreprise sont plus partagées sur le plan des différences culturelles : l'intégration à ce titre est considérée comme facile (49 % des répondants) ou très facile (13 %), tandis que 24 % des répondants estiment qu'elle est difficile. Sur le plan de la langue et de la communication, les opinions des entreprises divergent : pour près de la moitié, l'intégration des travailleurs immigrants est facile, un peu plus qu'un quart disent que c'est même très facile; toutefois, le quart des entreprises restantes considèrent que c'est difficile. Dans les deux cas, ces constats reflètent la diversité des travailleurs immigrants intégrant la société québécoise.

Du côté des entreprises qui n'emploient pas d'immigrants, 50 % soulignent qu'aucun candidat immigrant n'a postulé et un tiers d'entre elles affirment que les candidats québécois avaient un meilleur profil. Parmi les autres raisons citées figurent l'annonce à l'interne des postes disponibles (17 %), la difficulté à joindre les candidats immigrants (8 %) et l'absence de reconnaissance des diplômes des candidats par les autorités (8 %). Le peu de réponses sur ce dernier élément empêche d'explorer davantage les domaines d'expertise pour lesquels les problèmes sont les plus présents.

Les dirigeants d'entreprise participent peu aux programmes offerts (Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) d'Emploi-Québec, Programme d'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP) d'Emploi-Québec, et Programme Interconnexion de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, réalisé en partenariat avec Emploi-Québec). Bien souvent, ces programmes concernent davantage les petites et moyennes entreprises. Un peu moins d'un répondant sur cinq a participé au Programme Interconnexion de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, réalisé en partenariat avec Emploi-Québec, tandis que les taux de participation pour les deux autres programmes ne dépassaient pas 2 à 5 %. La raison principale citée pour la non-participation est le manque d'information sur l'existence ou le fonctionnement des programmes (58 % à 71 %). Autrement, environ 15 % des répondants ont indiqué que le programme ne s'applique pas à leur situation ou, encore, que les ressources humaines et financières requises pour entamer ces démarches étaient insuffisantes.

Notons ici que, malheureusement, l'intégration économique des travailleurs immigrants au moyen du marché du travail laisse à désirer, et le Québec a encore un long chemin à parcourir dans ce sens avec un taux de chômage des immigrants très récents (cinq ans ou moins) de trois fois et demie supérieur à celui des personnes nées au Canada. Le CPQ considère que toutes les parties prenantes doivent contribuer à trouver des solutions à ce problème tant sur le plan de la sélection et de l'offre de services d'intégration efficace que de la connaissance par les immigrants du français, des institutions québécoises, des lois et des règlements, et de la culture du travail au Québec qu'une plus grande prise de conscience des employeurs des avantages de la diversité. Des activités de sensibilisation et de formation/information de toutes les parties prenantes contribueraient à l'atteinte de meilleurs résultats. Des propositions plus spécifiques à cet égard se retrouvent dans différents mémoires du CPQ²⁹.

Notons finalement que la migration temporaire non qualifiée constitue aussi une avenue efficace pour répondre à des besoins spécifiques de main-d'œuvre dans certains secteurs comme les travailleurs étrangers temporaires saisonniers non qualifiés dans le secteur agricole. Il serait important d'alléger le processus administratif entourant leur admission au Québec.

APPRÉCIATION DES PROGRAMMES

Pour évaluer les conditions et les résultats de ces programmes, ainsi que l'attrait du Québec pour les immigrants économiques, un sondage a été réalisé auprès d'une quinzaine de conseillers spécialisés en immigration, présents à la fois au Canada et à l'étranger. En ce sens, ils sont familiers non seulement avec les programmes d'ici, mais aussi avec l'offre internationale qui ne cesse de se bonifier au fil des années. Leurs réponses fournissent un éclairage franc et détaillé sur les côtés positifs et négatifs des programmes existants au Québec et au Canada (tableau 3.1).

²⁹ Pour plus de détails, voir les *Commentaires du Conseil du patronat du Québec sur la nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*, janvier 2015. <https://www.cpq.qc.ca/wp-content/uploads/2015/01/memoire290115b.pdf>

TABLEAU 3.1**ÉVALUATION DES CONDITIONS ET RÉSULTATS
DES PROGRAMMES D'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE
POUR TRAVAILLEURS QUALIFIÉS OFFERTS AU QUÉBEC
ET AU CANADA**

NOTE SUR 10 SELON LES CONSEILLERS SPÉCIALISÉS (APPRÉCIATION MAXIMALE = 10)

Programmes	QUÉBEC	CANADA
	Travailleurs qualifiés	Entrée Express
Note moyenne	4,6	4,8
Formalités administratives et paperasse	5	5
Délais de traitement	3	5
Site Internet - support des candidatures en ligne	4	5
Probabilité de sélection	6	3
Constance et transparence des décisions	5	4
Coûts de soumission d'une candidature	5	7
Appui gouvernemental pour les nouveaux immigrants	4	4

Le premier constat est la faiblesse des notes moyennes accordée par ces conseillers : 4,6 pour la catégorie des travailleurs qualifiés et 4,8 pour Entrée Express. Ainsi, la perception internationale de ces programmes ne dépasse pas 5 sur 10, ce qui est peu reluisant. Du côté des travailleurs qualifiés, la majorité des items récoltent une note variant entre 5 et 6 points. Toutefois, les délais de traitement sont perçus plus sévèrement, soit pour une note moyenne de 3. Entrée Express a des délais de traitement plus adéquats, de même que des coûts plus faibles qu'au Québec; par contre, la probabilité de sélection, la constance et la transparence des décisions et l'appui à l'intégration sont perçus comme étant plus faibles.

Si les objectifs généraux des programmes sont en lien avec les besoins économiques, les organismes interrogés estiment que, du côté des critères, les programmes devraient s'ajuster plus rapidement aux besoins spécifiques des entreprises. L'économie est en changement perpétuel, et il est important que les programmes et leurs critères aient la flexibilité de s'adapter selon l'évolution des postes à pourvoir. Entre autres, il faudrait que les diplômes étrangers soient mieux reconnus afin de faciliter l'accès au marché du travail. Si les coûts des démarches sont perçus comme raisonnables, les délais de traitement sont vus comme étant trop longs, et certains ont déploré le manque de transparence et de justification des refus. Selon les statistiques, 52 % des demandes d'immigration des travailleurs qualifiés ont été rejetées ou refusées en 2014 contre 35 % en 2013.

En définitive, les organismes recommandent une amélioration de l'efficacité et de la

transparence dans le processus de sélection. Selon eux, il faudrait un système où le rejet d'un dossier pour une raison futile est une exception. De plus, les critères devraient être davantage élaborés en fonction des besoins réels des entreprises.

Le troisième ensemble d'opinions est venu des membres du CPQ, donc des dirigeants d'entreprise. De façon générale, ces entrepreneurs sont très favorables à toute forme d'immigration économique, affirmant unanimement que « l'immigration de travailleurs qualifiés est bénéfique pour les entreprises du Québec ».

Parmi les 100 répondants à cette enquête, un peu plus d'une entreprise sur trois croit que l'amélioration de l'arrimage entre les compétences des nouveaux arrivants et les besoins du marché du travail serait la stratégie la plus avantageuse, alors que 29 % proposent de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail, et un quart d'entre eux réclament l'accélération des procédures d'obtention des statuts d'immigrant, tels que la résidence permanente et la citoyenneté. Par ailleurs, des initiatives consistant à faciliter la venue des travailleurs temporaires étrangers et à offrir des cours de francisation au sein des entreprises ne récoltent pas plus de 5 % des réponses.

En ce qui concerne le maximum annuel de demandes dans la catégorie de l'immigration économique, fixé par le gouvernement du Québec, les dirigeants d'entreprise soutiennent nettement l'augmentation (deux entreprises sur trois) des quotas pour les travailleurs qualifiés et pour les investisseurs au-delà de leur seuil respectif annuel de 6 300 et 1 750 demandes³⁰.

Quant au maximum de 200 demandes par an pour les entrepreneurs ou les travailleurs autonomes, les entreprises sont plutôt divisées avec 43 % pour la hausse et 46 % pour le maintien du seuil actuel.

Parmi les autres commentaires recueillis, plusieurs considèrent que l'immigration économique, dont la majorité comprend des travailleurs qualifiés, est une priorité, notamment pour la croissance économique. L'allongement de la période nécessaire de résidence permanente pour obtenir la citoyenneté est vu comme un frein à la prospérité. D'autres indiquent que les nouvelles règles régissant le Programme des travailleurs temporaires sont déconnectées du terrain. Certains disent qu'il faudrait faciliter l'intégration, notamment en valorisant la référence de mentors auprès des personnes immigrantes. D'autres signalent que les immigrants devraient être mieux informés avant de quitter leur pays sur la question de reconnaissance des diplômes. Plusieurs ne savent pas que leur diplôme n'est pas reconnu ici, ce qui occasionne des drames humains. D'autres suggèrent que les ordres professionnels assouplissent leurs règles.

30 Excluant les membres de la famille accompagnant le requérant principal.

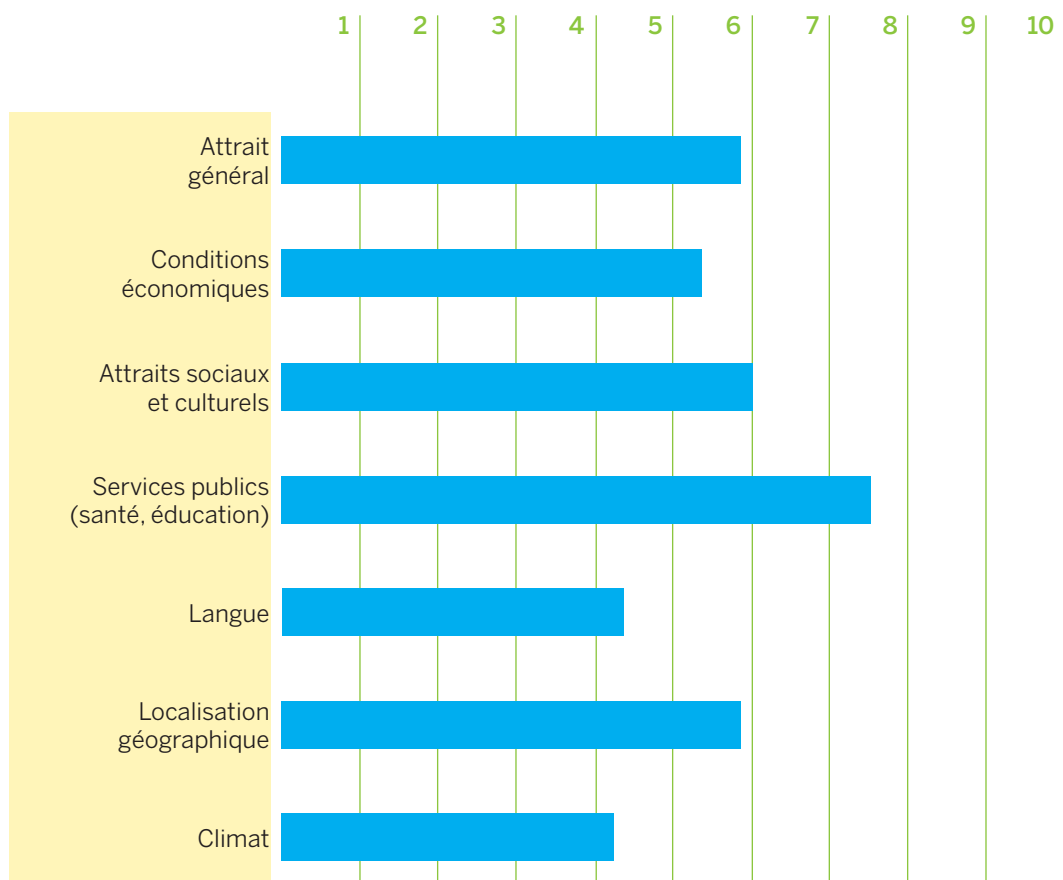
ATTRAIT DU QUÉBEC COMME DESTINATION D'IMMIGRATION

La figure 3.1 présente l'opinion des conseillers spécialisés en immigration sur l'attrait du Québec pour des immigrants selon divers aspects.

FIGURE 3.1

PERCEPTION DE L'ATTRAIT DU QUÉBEC

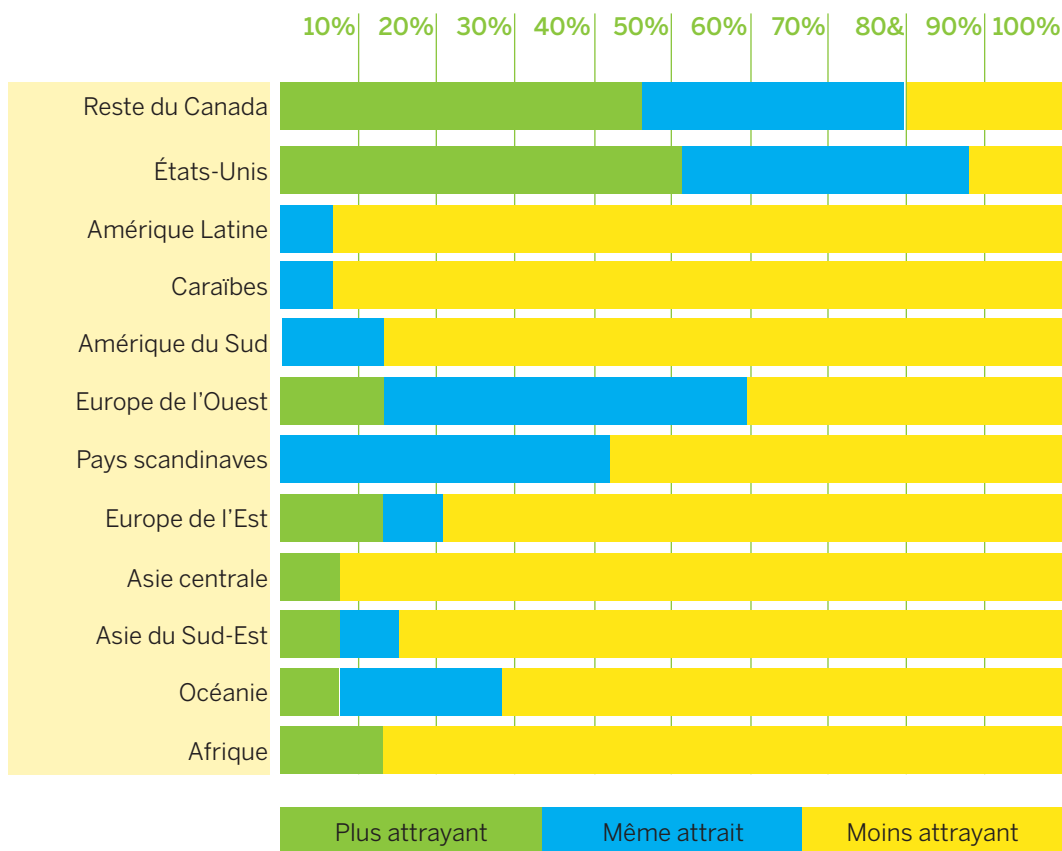
NOTE SUR 10 = ATTRAIT MAXIMAL



Les services publics en santé et en éducation sont vus comme les principaux attraits du Québec, suivis par ses avantages sociaux et culturels, sa localisation géographique et ses conditions économiques. Sans surprise, la langue et le climat sont les deux éléments les moins prisés des immigrants potentiels. Cela étant, il est révélateur de constater la perception du Québec relative à d'autres destinations potentielles pour les immigrants économiques (figure 3.2). Une destination est considérée comme étant plus attrayante si la somme du pourcentage « Plus attrayant » et de la moitié du pourcentage « Même attrait » dépasse les 50 %.

FIGURE 3.2

**ATTRAIT DE DESTINATIONS INTERNATIONALES
POUR LES IMMIGRANTS ÉCONOMIQUES COMPARATIVEMENT
AU QUÉBEC**



Aux yeux des immigrants économiques potentiels, seuls le reste du Canada et les États-Unis sont perçus comme des destinations plus attrayantes que le Québec. Même l'Europe de l'Ouest et l'Océanie ne font pas mieux à ce titre. Ainsi, le Québec détient un atout certain pour attirer des immigrants économiques de qualité qui cherchent à améliorer leur qualité de vie.

4. ENJEU ENTREPRENEURIAT : PROGRAMMES ENTREPRENEURS ET TRAVAILLEURS AUTONOMES

DESCRIPTION DES PROGRAMMES

Programme des entrepreneurs : Ce programme vise à attirer des personnes qui démontrent de réelles aptitudes à réaliser un projet d'affaires au Québec ou qui ont entrepris des démarches sérieuses en vue d'acquies une entreprise au Québec. Il existe deux volets du programme : soit que le candidat soumette un projet d'affaires ayant pour objet la création ou l'acquisition au Québec d'une entreprise, soit qu'il ait déjà acquis une entreprise au Québec.

Programme des travailleurs autonomes : Ce programme vise à attirer des personnes qui ont l'intention de se créer un emploi au Canada et qui démontrent de réelles aptitudes à réaliser leur projet de travail autonome. Au palier fédéral, le Programme d'immigration des travailleurs autonomes cherche également à attirer des personnes qui ont l'intention de se créer un emploi au Canada. Les critères d'admissibilité sont assez restrictifs : les candidats doivent posséder une expérience pertinente relative à des activités culturelles ou sportives et avoir l'intention et la capacité de contribuer de manière importante à la vie culturelle ou sportive du Canada ou, encore, posséder une expérience en gestion agricole et avoir l'intention et la capacité d'acheter et d'exploiter une ferme au Canada.

ADÉQUATION, ENJEUX ET PROGRAMMES

L'entrepreneuriat est un ingrédient essentiel pour la prospérité du Québec. Les immigrants-entrepreneurs apportent leur expertise, leur savoir-faire et leur réseau de contacts à l'économie québécoise, en plus de s'y établir et d'y créer de l'emploi. Une proportion importante de propriétaires d'entreprise planifient prendre leur retraite dans les années à venir et une majorité d'entre eux n'ont pas de plan formel de transfert d'entreprise.

Toutefois, le programme actuellement en vigueur est perçu comme nettement sous-exploité, ayant attiré peu de clientèle au cours des 20 dernières années. Entre autres, vu la somme minimale de l'investissement requis, la majorité des investissements se font dans des secteurs à valeur ajoutée limitée. Aussi, les délais excessifs empêchent la réalisation de projets d'affaires. Par exemple, entre le moment du dépôt du plan d'affaires et la réception d'une résidence permanente, il peut s'écouler de trois à quatre ans, un délai qui semble déraisonnable compte tenu de l'évolution rapide des conditions économiques et des occasions d'affaires. Également, certains répondants estiment que le nombre de demandes acceptées est trop bas et que l'aide à l'intégration est insuffisante.

APPRÉCIATION DES PROGRAMMES

Le tableau 4.1 présente l'appréciation des conditions et les résultats des programmes d'immigration économique pour entrepreneurs du Québec et du Canada selon les conseillers spécialisés en immigration.

TABLEAU 4.1

**ÉVALUATION DES CONDITIONS ET RÉSULTATS
DES PROGRAMMES D'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE
POUR ENTREPRENEURS OFFERTS AU QUÉBEC ET AU CANADA**

NOTE SUR 10 SELON LES CONSEILLERS SPÉCIALISÉS (APPRÉCIATION MAXIMALE = 10)

Programmes	QUÉBEC		CANADA	
	Entrepreneurs	Travailleurs autonomes	Travailleurs autonomes	Visa démarrage
Note moyenne	3,9		4,1	3,5
Formalités administratives et paperasse	4		5	3
Délais de traitement	3		2	4
Site Internet - support des candidatures en ligne	4		5	4
Probabilité de sélection	4		4	4
Constance et transparence des décisions	4		4	3
Coûts de soumission d'une candidature	4		5	5
Appui gouvernemental pour les nouveaux immigrants	5		5	3

Les notes moyennes données par ces conseillers sont encore plus faibles pour ces programmes, soit 3,9 pour le programme du Québec, 4,1 pour le programme fédéral Travailleurs autonomes et 3,5 pour le nouveau programme Visa démarrage. La majorité des éléments du programme Québec récoltent 4 sur 10 ou moins : formalités administratives et paperasse, délais de traitement, site Internet - support des candidatures en ligne, probabilité de sélection, constance et transparence des décisions, et coûts de soumission de candidature. Pour les travailleurs autonomes postulant au fédéral, les délais de traitement sont un irritant majeur. Quant au nouveau programme Visa démarrage, il a reçu des commentaires plutôt durs de la part des conseillers répondants. Plusieurs ont suggéré qu'il soit tout simplement aboli.

Le tableau 4.2 présente les commentaires principaux des organismes interrogés sur le programme Entrepreneurs.

TABLEAU 4.2

COMMENTAIRES SUR LE PROGRAMME ENTREPRENEURS PAR COMPOSANTE

Objectifs en lien avec les besoins économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de soutien accru pour les nouveaux arrivants • Pas en lien avec les besoins économiques du Québec
Critères de sélection appariés aux besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Critères corrects dans l'ensemble • Critères relatifs à l'expérience en gestion et aux aptitudes linguistiques : nécessaires pour la réussite • Critères de formation générale pas nécessairement liés aux besoins
Coût total de la démarche pour l'immigrant	<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires variables, de raisonnables à trop faibles
Délais de traitement	<ul style="list-style-type: none"> • Délais trop longs, empêchent la réalisation de projets d'affaires
Objectivité et transparence	<ul style="list-style-type: none"> • Variable selon les répondants, de correct à manquant d'objectivité • Proposition d'analyser le profil des entrepreneurs et de leurs projets pour aider à bonifier le programme
Efficacité – Impact obtenu vs objectifs initiaux	<ul style="list-style-type: none"> • Mal publicisé et peu efficace • Investissements à faible valeur ajoutée • Faible taux d'acceptation indique que la demande ne rencontre pas l'offre
Efficience – Impact obtenu vs ressources engagées	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur investissement pourrait être meilleur avec modification des critères (accent sur capacité de gestion) et augmentation du quota

Plusieurs propositions spécifiques d'amélioration sont avancées pour ce programme. Les organismes proposent notamment de mieux publiciser le programme Entrepreneurs, de viser des projets à haute valeur ajoutée, de resserrer les critères liés à la qualité des projets et d'améliorer le soutien et l'intégration aux nouveaux arrivants. Certains ont suggéré de renforcer la collaboration entre le MIDI et les ministères et les organismes à vocation économique, tels que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, et Investissement Québec, pour établir des objectifs économiques communs et y arrimer les programmes. D'autres ont proposé d'impliquer des tiers pour accompagner ces immigrants et les aider à élaborer des projets d'affaires viables au Québec, à l'instar du rôle que jouent présentement les intermédiaires financiers pour les investisseurs.

5. ENJEU INVESTISSEMENTS : PROGRAMME INVESTISSEURS

DESCRIPTION DES PROGRAMMES

Programme Investisseurs – Québec : Ce programme vise à attirer des gens d'affaires expérimentés ainsi que leur capital afin de promouvoir la croissance économique au Québec. Contrairement à la catégorie des entrepreneurs, les immigrants-investisseurs sont en principe des investisseurs passifs. Les revenus de placement générés par ce programme sont utilisés pour soutenir des projets de développement économique et des mesures d'intégration en emploi de personnes immigrantes.

Au cours de la dernière décennie, le nombre et la diversité des programmes d'immigrants-investisseurs ont augmenté de façon notable partout dans le monde. Voici les grandes lignes des formes de contribution possibles, ainsi que les impacts associés à chacune :

- *Nature de l'investissement :* Il peut s'agir d'une contribution directe au gouvernement, comme c'est le cas au Québec, ou, encore, d'un investissement actif à titre de propriétaire, par exemple dans l'immobilier, à la Bourse ou à titre d'actionnaire d'une entreprise. Selon le pays, elle peut varier d'environ 100 000 \$ à plusieurs millions de dollars. Pour l'État, une contribution directe est clairement l'option la plus bénéfique, car il s'agit d'un influx direct de capitaux à coût très faible (contribution nette moins coûts de traitement des candidatures). Toutefois, un investissement privé constitue un influx direct dans l'économie, ce qui a le même impact du point de vue macroéconomique. Dans un tel cas, l'avantage économique est égal à la somme investie plus le rendement de l'investissement. Le coût de traitement du dossier demeure assumé par l'État, qui peut être compensé en partie par des recettes fiscales découlant de cet investissement privé.
- *Remboursement ou non :* Certains programmes, dont celui du Québec, remboursent la contribution après un certain nombre d'années, ce qui laisse à l'État le produit des revenus de placement entre la date de la contribution initiale et celle du remboursement. D'autres pays gardent simplement les fonds recueillis à l'entrée, sans les rembourser.
- *Emprunt ou non :* Certains programmes, dont celui du Québec, permettent à l'investisseur d'emprunter en tout ou en partie la contribution ou l'investissement initial. Cela ouvre la porte à un plus grand bassin d'immigrants potentiels, comparativement à d'autres programmes qui requièrent des versements sans emprunt, donc réalisés par des immigrants beaucoup plus fortunés et conséquemment moins nombreux.

Les impacts pour l'État et pour l'investisseur et sa famille de la contribution ou de l'investissement initial sont donc différents selon l'ampleur de l'investissement requis, mais aussi ses conditions et modalités d'emprunt ou de remboursement.

ADÉQUATION, ENJEUX ET PROGRAMMES

Historiquement, le programme Investisseurs a permis au Québec d'être un pionnier et un modèle en immigration d'affaires. Ce programme est primordial pour l'économie québécoise en raison des nombreux impacts économiques positifs qu'il génère.

Environ 91 % des dirigeants d'entreprise interrogés affirment que l'immigration d'investisseurs devrait être favorisée pour injecter davantage de capitaux étrangers dans l'économie du Québec. De plus, le programme permet au gouvernement du Québec d'obtenir des fonds substantiels pour financer des programmes sans avoir à hausser le fardeau fiscal des contribuables ni réduire son panier de services, incluant :

- le Programme des immigrants-investisseurs pour l'aide aux entreprises (PIIAE), sous la responsabilité d'Investissement Québec, qui vise à appuyer les entreprises québécoises dans leurs projets d'investissements. Ce programme consiste en une contribution financière non remboursable, offerte aux entreprises d'ici. Pour recevoir du financement, l'entreprise doit obtenir la recommandation d'un intermédiaire financier accrédité et reconnu par Investissement Québec.
- le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) – Emploi-Québec, qui vise à soutenir financièrement les entreprises qui offrent un premier emploi aux nouveaux immigrants et aux minorités visibles.
- les mesures de promotion et de performance de l'immigration d'affaires mises en place par le MIDI.
- le régime d'emprunt pour le ministère des Finances (MFQ) : les sommes reçues des immigrants-investisseurs sont prêtées au MFQ en vertu d'un régime d'emprunt de 6 G\$ qui a été autorisé par le gouvernement.
- une partie des activités du MIDI. Chaque candidat-investisseur doit verser 15 000 \$ non remboursables pour déposer son dossier au MIDI.
- une partie des activités d'Investissement Québec.

Selon Investissement Québec, les retombées économiques directes du programme, entre le 1^{er} juin 2000 et le 30 septembre 2015, sont les suivantes :

- près de 48 000 demandes d'immigration déposées au MIDI par des immigrants-investisseurs;
- 22 500 placements ayant généré des revenus d'intérêts de 1,4 G\$ qui ont été affectés à différentes enveloppes;
- 4 600 contributions financières autorisées aux entreprises, pour un montant total de 696 M\$ visant à soutenir des projets d'investissement totaux de 9,5 G\$, lesquels ont permis de créer ou de sauvegarder environ 43 000 emplois, selon les déclarations des entreprises, et ce, dans toutes les régions du Québec;
- 18,9 M\$ versés aux entreprises qui embauchent des immigrants et des membres des minorités visibles dans le cadre du PRIIME afin de les soutenir dans leur démarche d'insertion en emploi;
- 8,8 G\$ empruntés par le ministère des Finances du Québec depuis 2000 grâce au programme.

Ainsi, le programme a été excellent pour les PME, leur croissance et la création ou le maintien d'emplois. Il soutient également l'intégration des immigrants et ajoute aux revenus du MIDI. De plus, quand les investisseurs arrivent, ils investissent dans divers secteurs de l'économie et dépensent des sommes importantes en biens durables, comme nous l'avons mentionné précédemment.

Toutefois, le programme a perdu beaucoup de son lustre ces trois dernières années. Plusieurs moratoires et changements récents (par exemple, le quota de 1 750 requérants principaux par année), dont l'arrêt du programme fédéral (à titre d'exemple, le gouvernement fédéral a retourné 20 000 dossiers, dont certains attendaient depuis plus de cinq ans), en plus de difficultés persistantes dans le processus, notamment sur le plan des délais de traitement et de la lourdeur documentaire exigée, ont fini par nuire à son image internationale et au succès économique du programme. Cet insuccès est double : non seulement le nombre de dossiers présentés a diminué, mais également cela a donné la chance à la concurrence internationale de bonifier ses programmes.

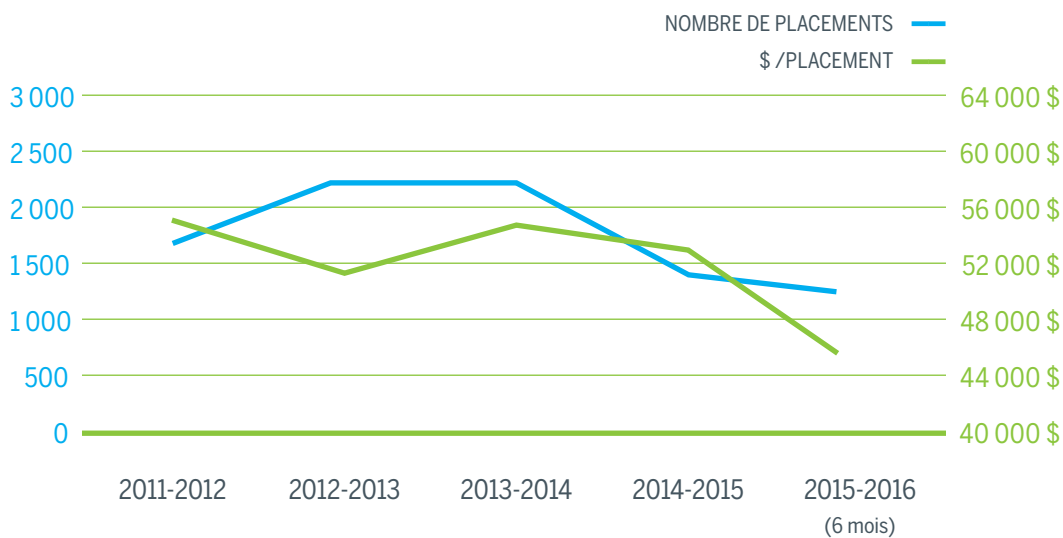
À preuve, les dossiers déposés au MIDI ont chuté de 6 200 en 2011-2012 à 1 400 en 2014-2015. Il faut noter qu'en parallèle, le programme américain a vu ses délais diminuer et le nombre de demandes et d'acceptation augmenter.

Le nombre de placements a diminué également, tout comme leur rendement net de dollars par placement (figure 5.1). Aussi, le taux d'acceptation des dossiers a diminué au cours des cinq dernières années : de 63 % en 2010, il a baissé à 54 % l'année suivante, puis encore à 52 %, 43 % et 27 % les trois années suivantes³¹. De plus, la baisse des taux d'intérêt sur les marchés a touché négativement les revenus de placement ces dernières années, ce qui a réduit d'autant les fonds distribués aux diverses enveloppes citées précédemment. De 45 M\$ en 2011-2012, l'aide moyenne autorisée aux entreprises devrait atteindre 38 M\$ en 2015-2016 (projection), tandis que le financement de PRIIME a reculé d'environ 1 M\$ par an (4,5 à 3,5 M\$).

FIGURE 5.1

PLACEMENTS ET RENDEMENT PAR PLACEMENT

EXERCICE FINANCIER 2011-2012 À 2015-2016 (SIX MOIS)



Source : Investissement Québec, Direction de l'immigration d'affaires.

Un rehaussement de la contribution de ce programme au Québec peut se faire de différentes façons. Nous avons estimé l'impact économique du programme immigrants-investisseurs du Québec à partir de trois scénarios : une hausse de 25 % des familles admises, une hausse de 10 % de la rétention de ces immigrants-investisseurs et une contribution initiale remise à 50 %. Les résultats sont présentés dans le tableau en annexe. Les effets de telles hausses dépassent la centaine de millions de dollars.

³¹ Source : MIDI.

APPRÉCIATION DU PROGRAMME

Le tableau 5.1 présente l'appréciation des conditions et les résultats des programmes d'immigration économique pour investisseurs du Québec et du Canada, du point de vue de ceux qui les promeuvent à l'international, et comparativement aux autres programmes offerts ailleurs dans le monde.

TABLEAU 5.1

ÉVALUATION DES CONDITIONS ET RÉSULTATS DES PROGRAMMES D'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE POUR INVESTISSEURS OFFERTS AU QUÉBEC ET AU CANADA

NOTE SUR 10 SELON LES CONSEILLERS SPÉCIALISÉS (APPRÉCIATION MAXIMALE = 10)

Programmes	QUÉBEC	CANADA
	Investisseurs	Capital de risque
Note moyenne	3,9	3,2
Formalités administratives et paperasse	2	3
Délais de traitement	3	4
Site Internet - support des candidatures en ligne	5	4
Probabilité de sélection	3	2
Constance et transparence des décisions	4	3
Coûts de soumission d'une candidature	3	5
Appui gouvernemental pour les nouveaux immigrants	5	4
Sommes requises (richesse, investissement à l'entrée)	7	2

Les conseillers spécialisés demeurent très sévères à l'endroit de ces deux programmes, leur accordant une note de moins de 4 sur 10. Les sommes requises au Québec demeurent plutôt concurrentielles (7/10), mais les formalités exigées, les délais de traitement, la probabilité de sélection et les coûts de soumission de la candidature sont perçus de façon très défavorable. Le nouveau programme Capital de risque du fédéral est reçu durement, plusieurs d'entre eux recommandent son abandon pur et simple.

Du côté des autres entités consultées, ils estiment qu'en modifiant le design de son programme, le Québec pourrait augmenter l'impact économique provenant des contributions des immigrants, comme nous l'avons démontré dans les pages précédentes.

Parmi les options qui s'offrent au MIDI pour dynamiser l'impact du programme, figure principalement l'amélioration de la rétention des immigrants au Québec. Lorsque les immigrants-investisseurs s'établissent au Québec, ils achètent typiquement des maisons et d'autres biens durables pour des sommes substantielles (plus de 720 000 \$ en moyenne par famille), en plus de contribuer quotidiennement à l'économie par leurs dépenses courantes. Un programme d'accueil et d'accompagnement des immigrants d'affaires a été mis en place par Investissement Québec en collaboration avec le MIDI en 2011 pour s'attaquer à ce problème. Néanmoins, le pourcentage sur des transactions secondaires dans l'immobilier, la finance, etc., après l'investissement obligatoire dans le processus d'immigration, demeure trop faible et le taux de rétention trop faible. Pour avoir un réel impact positif sur la rétention, il faudrait envisager des réformes plus significatives, par exemple de l'avis de certains une obligation d'achat d'une résidence d'un certain prix minimum au Québec ou, encore, l'obligation de demeurer au Québec un certain nombre de mois par année, puis combiner cela à des efforts plus soutenus d'intégration personnelle et à la communauté d'affaires.

Certains pays ne remboursent pas la contribution à l'investisseur, ce qui, dans le cas du Québec, pourrait multiplier le rendement de chaque placement et financer encore davantage les PME et les programmes existants, en plus de servir à d'autres missions, par exemple à financer certains investissements en infrastructures ou autres grands projets. Toutefois, une telle avenue pourrait comporter des risques de repousser les candidats si elle n'est pas accompagnée d'autres avantages. Des propositions plus spécifiques sont présentées plus loin.

Enfin, plusieurs intervenants ont mentionné la concurrence internationale grandissante dans les programmes investisseurs et son impact défavorable chez nous. Pour ce qui est des programmes d'immigration pour des investissements, le Québec et le Canada se classaient à l'origine parmi les premiers, mais la situation est totalement différente aujourd'hui. En septembre 2015, *The Economist* indiquait que la moitié des pays d'Europe, ainsi que plusieurs pays des Caraïbes offrent maintenant de tels programmes, en plus de l'Australie, des États-Unis, du Royaume-Uni, de Hong Kong et de Singapour³². Les sommes demandées y sont variables, et les conditions et le processus y sont généralement plus efficaces qu'au Québec. Ainsi, dans un contexte d'amélioration continue de l'offre internationale, le Québec accepte moins de candidats, obtient des résultats insuffisants en matière d'impact économique, et ses délais de traitement demeurent parmi les plus élevés au monde.

Le tableau 5.2 présente d'autres observations sur les composantes du programme.

32 *The Economist*, « Indecorous leave to remain », 12 septembre 2015.

TABLEAU 5.2

QUELQUES COMMENTAIRES SUR LE PROGRAMME INVESTISSEURS PAR COMPOSANTE

Objectifs en lien avec les besoins économiques

- Apporte déjà une contribution significative
- Pourrait être bonifié considérablement compte tenu de la demande internationale

Critères de sélection appariés aux besoins

- Critères relatifs à l'expérience en gestion vue comme inutile pour un investissement passif, où c'est la fortune qui compte
- Exigences documentaires ne font pas cas des différences économiques et culturelles propres à chaque pays

Coût total de la démarche pour l'immigrant

- Variable, de correct à trop élevés (15 000 \$ plus coûts de préparation du dossier) en rapport avec les délais de traitement
- Coût de l'investissement (800 k\$, emprunt permis) perçu raisonnable en comparaison avec les autres programmes canadiens et internationaux

Délais de traitement

- Excessivement long (tous les répondants)
- Le Québec devrait viser des délais de traitement beaucoup plus compétitifs
- Par ailleurs, le délai d'obtention du visa de résident permanent est long (3 à 5 ans) et dépend exclusivement du gouvernement fédéral (le Québec pourrait intensifier ses discussions avec le fédéral pour réduire ces délais)

Objectivité et transparence

- Transparence des politiques générales en sélection d'immigrants-investisseurs
- Certains officiers d'immigration manquent d'expérience, d'information ou de connaissance du marché des pays visés
- Conseillers devraient recommander et non prendre la décision définitive

Efficacité – Impact obtenu vs objectifs initiaux

- Manque d'efficacité
- Augmenter les demandes
- Hausser le taux de rétention au Québec
- Cesser de refuser de bons dossiers pour des détails
- Analyse concurrentielle des autres programmes offerts dans le monde, ajustement en conséquence des paramètres

Efficiences – Impact obtenu vs ressources engagées

- Manque d'efficience
- Délais trop longs
- Quota trop faible
- Accepter sur dossier les excellents candidats
- Accepter entrevues en vidéoconférence
- Décision négative : consultation de l'officier avec ses supérieurs est recommandée pour diminuer les révisions administratives

Pour ce qui est des améliorations spécifiques proposées, il est possible de les regrouper en trois catégories :

- *Général* : travailler sur l'image internationale du Québec, en vue d'améliorer encore davantage notre attrait pour les bassins d'immigrants potentiels et favoriser la rétention; optimiser l'utilisation des ressources pour diminuer le temps d'attente; envisager la gestion du programme en impartition par une entité publique autre que le MIDI, responsable à la fois du traitement efficace des dossiers, de la gestion des fonds reçus et des services d'intégration (ex. : session d'information, francisation, aide pour s'installer et s'intégrer au Québec, réseautage d'affaires).
- *Critères* : offrir des aménagements pour faciliter l'arrimage de l'offre et de la demande, par exemple priorité de traitement aux candidats ayant plus de chance de s'établir au Québec, ont fait des affaires au Québec, parlant français; confier certaines tâches à des entités mandataires imputables.
- *Processus et efficacité* : plutôt qu'une analyse comptable minutieuse, accentuer l'aspect global du dossier; proposer des projets aux investisseurs et un crédit d'impôt pour les deux premières années d'établissement au Québec en vue d'augmenter la rétention au Québec; discuter avec le gouvernement fédéral des permis de séjour temporaires au Québec une fois le Certificat de sélection du Québec (CSQ) émis.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En théorie, chacune des catégories d'immigrants économiques peut contribuer positivement et significativement à l'économie. En pratique, toutefois, cette réussite peut être mitigée.

À ce sujet, la littérature économique récente nous enseigne trois leçons principales :

- 1) l'immigration d'individus ayant le profil recherché peut entraîner des conséquences positives pour l'économie (notamment en matière d'innovation, d'entrepreneuriat, d'exportations et de financement de programmes);
- 2) ces résultats dépendent fondamentalement des caractéristiques socio-économiques des immigrants, du contexte spécifique du pays d'accueil, ainsi que de la qualité et de la rapidité de leur intégration;
- 3) un mauvais appariement des besoins économiques avec les types d'immigrants reçus peut être carrément néfaste, aussi bien pour ces immigrants que pour le pays qui les reçoit.

Depuis 2004, le Québec accueille tous les ans, en moyenne, environ 28 600 travailleurs qualifiés, 2 100 investisseurs et 350 entrepreneurs au moyen de ses divers programmes. En moyenne, ces immigrants économiques ont une connaissance du français et des années de scolarité plus élevées que les autres catégories d'immigrants. Même si l'immigration économique ne peut pas régler d'un coup nos maux économiques, il demeure que ces nouveaux arrivants contribuent au développement économique et à la prospérité par leur travail, leur création d'entreprises et leurs contributions financières.

De façon générale, les entreprises québécoises sont conscientes de l'importance de l'immigration au développement économique du Québec et de l'apport des immigrants économiques à leur société.

Les entreprises membres du CPQ soutiennent majoritairement l'augmentation des quotas pour les travailleurs qualifiés et pour les investisseurs. L'apport global de leurs travailleurs immigrants est perçu comme étant égal ou supérieur à leurs attentes, et l'intégration des nouveaux arrivants ne pose pas de problème en général.

Toutefois, le Québec pourrait faire beaucoup mieux, et ce, à plusieurs égards. Les différents programmes d'immigration économiques auraient tout avantage à être améliorés.

En effet, les conseillers spécialistes en immigration consultés relèvent de nombreuses lacunes concernant les programmes existants. Tous soulignent l'importance de réduire de façon significative les délais de traitement de tous les programmes. De plus, ils identifient plusieurs autres éléments à améliorer, surtout du côté des entrepreneurs et des investisseurs, dont la lourdeur des formalités administratives et de la paperasse, le support aux demandes par Internet, ainsi que la constance et la transparence des décisions. Entre autres, les moratoires et l'incertitude ont miné l'intérêt international pour nos programmes. Heureusement, le Québec comporte des attraits distinctifs reconnus partout dans le monde, qui jouent en sa faveur et lui permettraient d'attirer des immigrants économiques de grande qualité, pourvu que ces améliorations substantielles et durables à ses programmes puissent se concrétiser.

Ces mêmes propositions ont été soumises par plusieurs organismes travaillant en immigration au Québec. Tous ont reconnu l'importance des enjeux économiques que sont la main-d'œuvre, l'investissement et le développement d'entreprises, ainsi que le potentiel de l'immigration économique en vue d'y contribuer.

Du côté des travailleurs qualifiés, le programme est apprécié, mais il pourrait s'ajuster plus rapidement aux besoins du marché du travail. Les diplômés étrangers devraient être mieux reconnus et des difficultés subsistent au regard de la transparence et de la justification des décisions. Quant aux entrepreneurs, le quota d'admissions est jugé trop faible et l'intégration des entrepreneurs aux réseaux d'affaires du Québec pourrait être améliorée. Si les opinions relatives à l'historique du programme Investisseurs sont généralement positives, les moratoires, les délais de traitement et les changements récents ont nui grandement à sa compétitivité, notamment en regard de l'intensification de la concurrence internationale pour des programmes similaires. Plusieurs pistes de solution ont été proposées pour aider à dynamiser sa contribution économique, notamment concernant son efficacité, son design et sa gestion.

Compte tenu de ce qui précède, cette section présente les recommandations générales du CPQ en vue de rehausser l'apport déjà appréciable de l'immigration économique à la prospérité du Québec.

Tout d'abord, il est fondamental d'effectuer un meilleur appariement entre :

- 1) les objectifs de développement économique du Québec et les programmes offerts;
- 2) les programmes offerts et la demande d'immigration. Cela doit non seulement se réaliser davantage, mais aussi de façon plus flexible afin que les programmes puissent être adaptés à d'éventuels changements économiques.

Plus particulièrement pour le point 1), les ministères et les organismes responsables du développement économique (ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations et Investissement Québec) devraient travailler davantage de concert avec le MIDI, qui est responsable des programmes d'immigration, pour une conjugaison optimisée des besoins avec les critères recherchés³³.

Cela permettrait notamment de bonifier le modèle du programme Investisseurs, qui offre déjà des retombées intéressantes, mais qui pourrait en faire beaucoup plus en matière d'impact pour le gouvernement et d'investissement direct dans l'économie. Entre autres, le rehaussement de la rétention des investisseurs au Québec permettrait de dynamiser ces impacts, en plus d'optimiser la contribution humaine de ces familles à notre société.

³³ À ce titre, le meilleur contre-exemple (fédéral) lié à une mauvaise conciliation entre l'offre de programmes et la demande d'immigration est le programme canadien de Capital de risque, que l'ensemble de la communauté internationale a choisi de désertier.

Les recommandations qui suivent concernent le point 2) :

- **Renforcer le dialogue actif et systématique entre tous les acteurs du domaine de l'immigration.** Travailler à optimiser la conciliation entre l'offre de programmes et la demande d'immigration. Ici, le CPQ s'inspire de son propre succès à titre de membre de la Commission des partenaires du marché du travail. Diverses options de déploiement peuvent être envisagées, seules ou en combinaison : conférence annuelle, réunions mensuelles, plateforme Internet d'échanges et de nouvelles, etc. Cela permettrait de résoudre les problèmes identifiés aux deux recommandations suivantes.
- **S'attaquer de front et énergiquement au problème récurrent des délais de traitement des demandes.** Tous les acteurs rencontrés ont insisté sur les délais de traitement du Québec et du Canada, plus élevés que ceux des autres programmes en vigueur dans le monde. Plusieurs ont souligné également l'importance d'améliorer l'ensemble des processus de traitement des candidatures.
- **S'inspirer des meilleures pratiques dans le monde pour éliminer les irritants des programmes existants et optimiser l'apport de l'immigration.** Les sections précédentes ont identifié plusieurs difficultés spécifiques liées aux programmes actuels : manque de transparence dans les décisions, sélection de type « premier arrivé, premier servi » plutôt qu'au mérite; paperasse parfois excessive et sans utilité; critères mal adaptés; etc. Un dialogue plus actif entre les parties prenantes permettrait d'aplanir ces difficultés, au profit de l'ensemble des acteurs du milieu et, surtout, des candidats à l'immigration.
- **Mesurer de façon objective et sur plusieurs années la contribution économique de ces immigrants.** Cette contribution s'évalue par les indicateurs suivants : le taux d'emploi, les salaires gagnés, les investissements réalisés (personnels et affaires) et les impôts et les taxes payés (incluant les taxes de vente sur la consommation). Cela permettrait de valider dans quelle mesure les attentes de contribution économique ont été réalisées.
- **Créer des outils d'accompagnement pour les entreprises et promouvoir les programmes déjà en place.** L'étude montre que la grande majorité des entreprises n'a pas participé aux différents programmes d'intégration des immigrants en entreprise, surtout par manque d'information sur l'existence ou le fonctionnement des programmes. Il est donc important de réviser ces programmes, d'en garder et de promouvoir ceux qui sont efficaces. En revanche, les entreprises réclament un service d'accompagnement pour évaluer les compétences et un site Internet de services-conseils thématiques dédiés aux employeurs.

Voici également les principales recommandations spécifiques pour chacun des programmes, outre de réduire les délais de traitement qui revient pour les trois types de programmes :

TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

- Améliorer les processus de reconnaissance des compétences et des diplômes acquis à l'étranger;
- Poursuivre l'effort particulier du gouvernement du Québec au regard de l'intégration des personnes immigrantes aux ordres professionnels;
- Améliorer l'arrimage entre les compétences des nouveaux arrivants et les besoins du marché du travail;
- Renforcer la mise en place de stages, qui constituent un premier contact entre un employeur et un chercheur d'emploi, comme un autre moyen à privilégier pour favoriser une meilleure intégration des personnes immigrantes;
- Bien informer les personnes immigrantes des valeurs de la société d'accueil québécoise, entre autres, l'égalité des sexes et la laïcité des institutions publiques, et y adhérer pour une intégration harmonieuse.

ENTREPRENEURS

- Renforcer la collaboration entre le MIDI et les ministères et les organismes à vocation économique pour établir des objectifs économiques communs et y arrimer les programmes;
- Impliquer des tiers pour accompagner ces immigrants et les aider à élaborer des projets d'affaires viables au Québec, à l'instar du rôle que jouent présentement les intermédiaires financiers pour les investisseurs;
- Raccourcir les délais entre la soumission du projet d'affaires et sa concrétisation.

INVESTISSEURS

- Mettre en place des mesures visant la rétention des immigrants-investisseurs au Québec qui ne dépasse pas actuellement le seuil de 30 %;
- Accroître la transparence et l'objectivité des décisions;
- Organiser périodiquement des rencontres de travail entre les ministères, les organismes responsables de l'immigration économique et les autres parties prenantes pour repenser le design du programme en fonction de la nouvelle réalité internationale, des objectifs économiques (vision, plan stratégique, vigie, critères et sommes requises, efficacité du processus, rétention, impacts économiques) et des contraintes financières du Québec, de manière à accroître les impacts économiques et sociaux des programmes en place.

Le CPQ a bon espoir qu'en travaillant en ce sens, l'immigration économique sera encore plus performante. D'emblée, des efforts devraient être déployés sur la façon d'optimiser son potentiel de contribution à la prospérité du Québec.

ANNEXE

Ce tableau présente l'impact économique du programme Investisseurs, d'abord dans la situation présente, puis selon trois scénarios de bonification de cet impact : 1) hausse de 25 % du nombre de familles admises, sans changement aux paramètres du programme; 2) hausse de 10 % du taux de rétention des familles au Québec; 3) contribution initiale remise à 50 %. Aucun de ces scénarios n'est présentement envisagé ou discuté par le MIDI ou d'autres parties prenantes, mais l'objectif de cet exercice est de démontrer les possibilités substantielles qui existent en vue d'augmenter l'impact économique de ce programme à la suite de divers ajustements. Bien entendu, il revient aux acteurs impliqués dans ces domaines de s'entendre sur ce genre de mesures à apporter pour l'avenir des programmes.

IMPACT ÉCONOMIQUE ACTUEL ET POTENTIEL DU PROGRAMME INVESTISSEURS

	ACTUEL	SCÉNARIO 1 + 25 % FAMILLES ADMISES	SCÉNARIO 2 + 10 % RÉTENTION	SCÉNARIO 3 CONTRIBUTION INITIALE REMISE À 50 %
IMPACT 1 : PLACEMENT				
Valeur du placement initial	800 000 \$	800 000 \$	800 000 \$	800 000 \$
Rendement après 5 ans *	52 802 \$	52 802 \$	52 802 \$	52 802 \$
Taux d'intérêt sous-jacent	1,3 %	1,3 %	1,3 %	1,3 %
Remboursement	800 000 \$	800 000 \$	800 000 \$	400 000 \$
Coût de traitement du dossier **	13 200 \$	13 200 \$	13 200 \$	13 200 \$
Impact 1 net moyen par famille d'investisseurs	39 602 \$	39 602 \$	39 602 \$	439 602 \$
IMPACT 2 : RÉTENTION				
Part des familles demeurant au Québec ***	30 %	30 %	40 %	30 %
Achats de biens durables ** et investissements par famille	750 000 \$	750 000 \$	750 000 \$	750 000 \$
Impact 2 moyen par famille d'investisseurs	225 000 \$	225 000 \$	300 000 \$	225 000 \$
IMPACT 3 : INVESTISSEMENT PME				
Aide totale autorisée par IQ, M\$ ³⁴	189,3	189,3	189,3	189,3
Aide totale par famille d'investisseurs	23 781 \$	23 781 \$	23 781 \$	23 781 \$
Rendement économique net de l'aide autorisée, M\$ **	65,7	65,7	65,7	65,7
Rendement moyen par famille d'investisseurs (Impact 3)	8 254 \$	8 254 \$	8 254 \$	8 254 \$
Impact total par famille d'investisseurs	272 855 \$	272 855 \$	347 855 \$	672 855 \$
Impact total par année (1 769 familles), M\$	482,2	603,4	615,4	1 190,3

Sources : * Investissement Québec, 2015 ; ** Ware et al., 2010 ; *** MIDI 2014.

34 Total de l'aide autorisée de 2011-12 à 2015-16

Cette troisième étude sur la prospérité, dans le cadre de la Campagne PROSPERITE.QUEBEC, est produite par le Service de la recherche du Conseil du patronat du Québec.

Coordination de la recherche et rédaction

Norma Kozhaya

Collaboration

Rami Kiwan (CPQ)

Révision linguistique

Lucie Bélanger

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

3^e trimestre 2015

Décembre 2015

Cette publication peut être consultée sur le site web du Conseil du patronat du Québec à l'adresse suivante : cpq.qc.ca

Conseil du patronat du Québec
1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 510
Montréal (Québec) H3A 2R7

Téléphone : 514.288.5161
(Sans frais au Québec) : 1.877.288.5161
Télécopieur : 514.288.5165

www.cpq.qc.ca



www.prosperite.quebec
#ProspéritéQC

100% POSTCONSOMMATION

PROSPERITE
.QUEBEC

Une initiative du CPQ
www.cpq.qc.ca

#ProspéritéQC

